



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Préavis N° 73/2016-2021

**Demande de crédit d'un montant de
CHF 771'000.00 TTC en vue de financer d'une
part la remise à niveau des installations
techniques du Centre sportif et d'autre part
une amélioration énergétique des bâtiments**

Responsabilité du dossier :
Bâtiments, Energie
M. Denis Lehoux - municipal

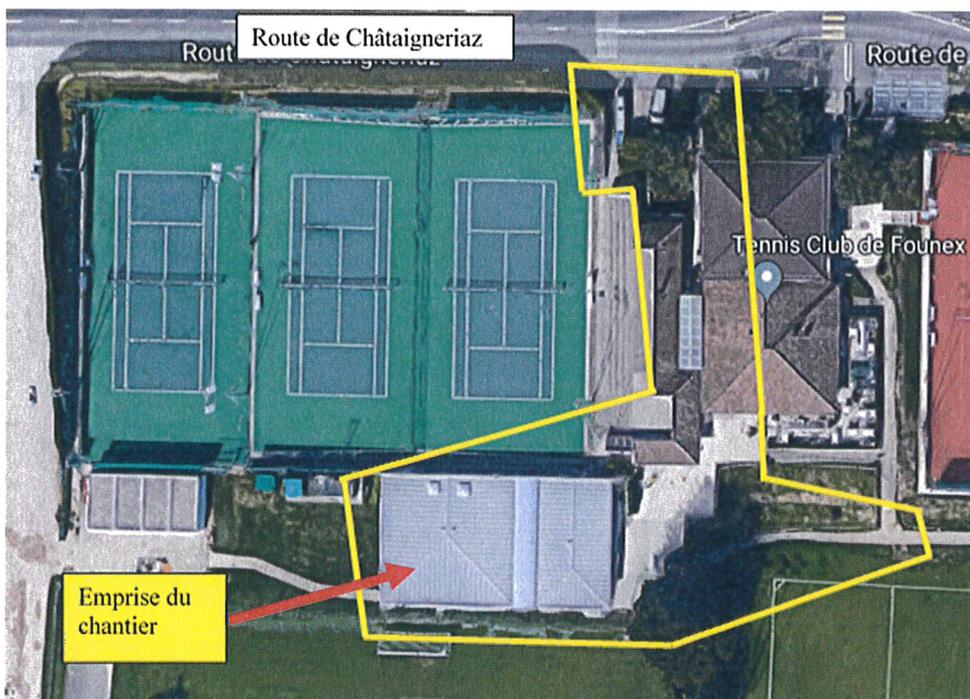
Founex, le 26 septembre 2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Lors de l'étude de la transformation du terrain de football côté Jura du Centre sportif, nous avons constaté que certaines installations sont obsolètes et ne répondent plus aux normes en vigueur. Le risque découlant de ce constat implique des pannes paralysantes pour le fonctionnement des installations sportives, impactant indirectement le fonctionnement du Centre sportif. De plus, nous ne pouvons pas exclure des conséquences plus graves du type incendie ou inondation. Cette constatation concerne une partie de l'éclairage, l'arrosage et l'électricité. Pour mémoire, soulignons que les premières installations du Centre sportif ont été réalisées il y a maintenant plus de 40 ans.

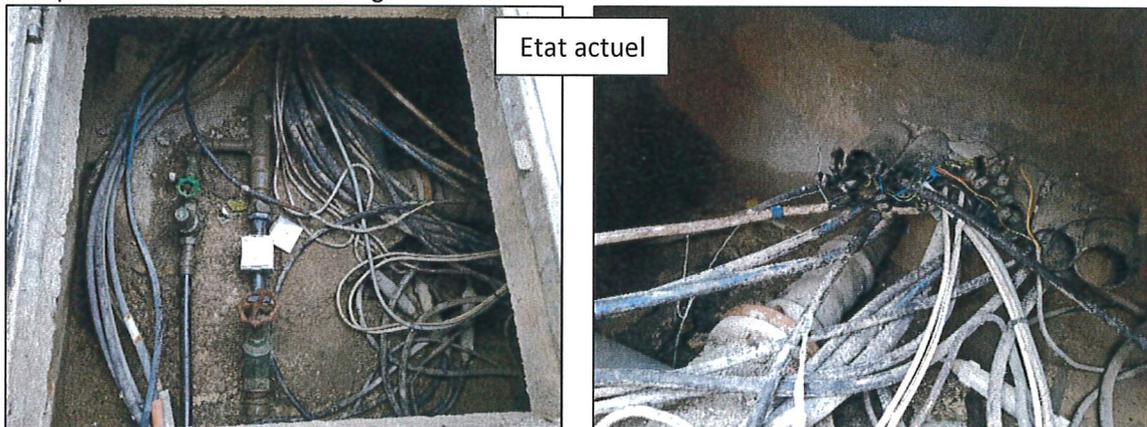
Le présent préavis concerne la remise à niveau de ces installations, en totale coordination avec le futur projet lié aux terrains de football et la reprise de l'éclairage des terrains de tennis. Nous souhaitons profiter des dits travaux pour apporter des améliorations énergétiques au bâtiment.



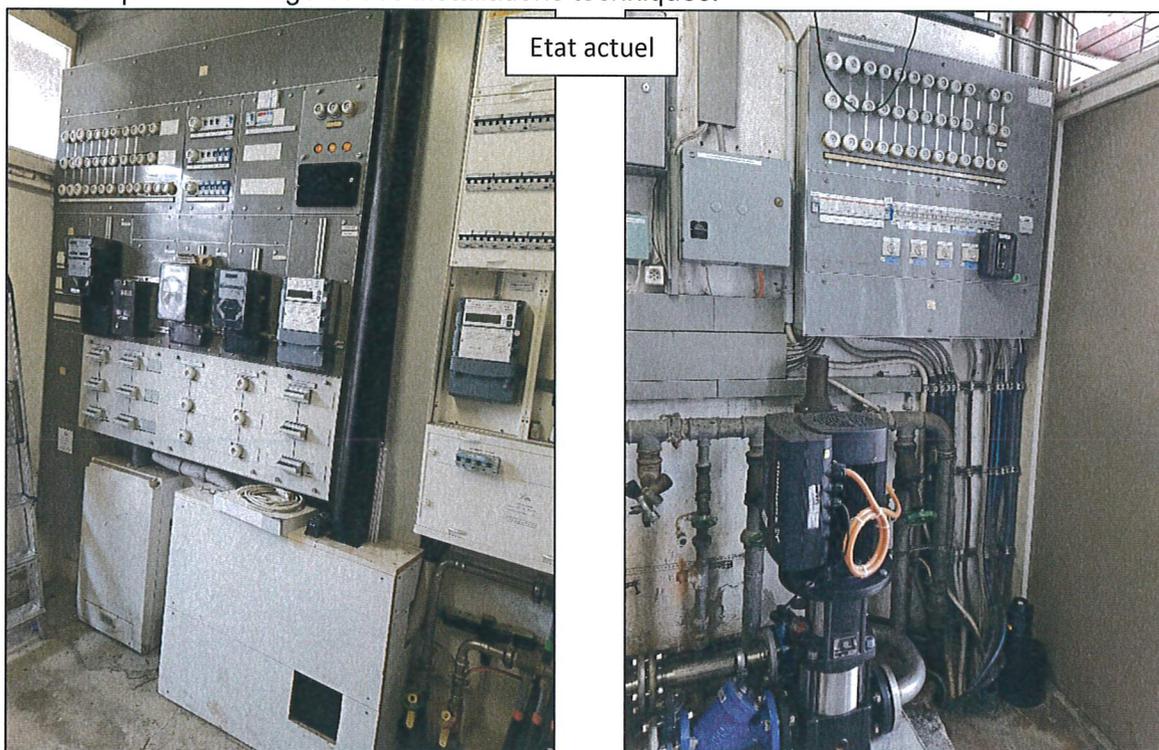
2. Résumé des travaux projetés

Les travaux envisagés sont les suivants :

- La reprise du réseau d'éclairage en termes de génie civil et de tableaux électriques. A souligner toutefois que la reprise des mâts et des lampes ne fait pas partie de ce préavis.
- La reprise du réseau d'arrosage avec la réalisation d'une nouvelle chambre de distribution.



- La suppression des parties électriques ne servant plus et la mise en place de nouveaux tableaux pour l'éclairage et des installations techniques.



- La pose de panneaux photovoltaïques sur le toit des vestiaires de football et la création d'une communauté d'autoconsommation, à l'instar des installations en cours et à venir au Centre communal.
- Le remplacement de la chaudière à mazout (énergie fossile) par deux pompes à chaleur permettant une optimisation du chauffage plus en adéquation avec les besoins du Centre sportif.



- Le remplacement de la fosse à graisse avec ajout de tuyaux de pompage permettant un meilleur entretien et surtout la suppression des mauvaises odeurs.
- La création d'un couvert pour les poubelles, comprenant un robinet pour le nettoyage de l'emplacement.

3. Détails des travaux projetés

3.1 Travaux de remise à niveau des installations techniques :

Eclairage

Le système électrique de l'éclairage va être entièrement repris. Les tableaux et les commandes d'éclairage des terrains de football seront déplacés dans le local technique du vestiaire du football.

Les commandes des terrains de tennis seront toujours situées du côté Jura/Lausanne du Centre sportif mais les tableaux seront situés dans le local technique des vestiaires du football.

Une réflexion d'ensemble a été menée afin d'optimiser le fonctionnement. Nous nous sommes basés sur les études d'éclairage pour la prévision des tubes. Les travaux de ce préavis concernent le génie civil (pose des tubes, réalisation de chambre électrique) et les nouveaux tableaux électriques.

Système d'arrosage

L'objectif est de sortir la pompe du local technique, afin de supprimer la cohabitation de l'eau et de l'électricité dans un même local. Pour ce faire, une chambre d'arrosage va être réalisée entre le restaurant et les vestiaires de football.

Cette intervention prévoit la fourniture et la mise en place d'électrovannes, ainsi que le déplacement de la pompe et du système de commande des arrosages. Ces installations permettront un meilleur arrosage des terrains et seront compatibles avec les futurs projets de terrains.

Le compteur d'eau sera également déplacé. Ainsi, les installations d'arrosage et les installations électriques seront entièrement séparées, ce qui devrait permettre d'éviter de potentiels incidents.

Toutes les anciennes installations situées dans le local technique seront déposées ou supprimées, dans la mesure du possible. Seule subsistera la commande « Hunter » (permettant un arrosage et un réglage à distance) reliée au réseau Swisscom.

Fosse à graisse

Actuellement, la fosse à graisse n'est plus étanche, le problème de mauvaises odeurs aux alentours et dans le restaurant est récurrent, et l'on a également retrouvé des graisses dans les siphons des grilles de sol de la chaudière. Le projet prévoit le remplacement de cette fosse ainsi que la mise en place de tuyaux de pompage, permettant ainsi un accès plus pratique aux camions de curage.

Les attentes pour l'aspiration seront intégrées à un regard situé dans le local poubelles. Le projet prévoit également la réorganisation de ce local afin d'installer un robinet de nettoyage ainsi qu'une place plus importante pour manœuvrer lesdites poubelles. Cette zone sera couverte.

Cette modification permettra également d'agrandir légèrement le stationnement privé (pour le gérant du restaurant).

3.2 Travaux d'amélioration énergétique du bâtiment :

Electricité

En plus des tableaux de gestion de l'éclairage, nous planifions deux interventions pour l'électricité.

Concernant la création d'une communauté d'autoconsommation, les tableaux et compteurs nécessaires pour la totalité du Centre sportif (appartement, restaurant, vestiaires football et tennis) vont être repris dans un tableau principal. Certaines des installations actuellement non utilisées seront également supprimées.

Des panneaux photovoltaïques seront mis en place sur le toit des vestiaires du football. Ceux-ci seront fixés sur une structure métallique. Ce système sera enfin relié au tableau principal du local technique du Centre sportif par le biais des tubes inclus dans les travaux de génie civil.

Chauffage

Le chauffage, lequel fonctionne actuellement avec une chaudière à mazout (installée en 2001), est surdimensionné par rapport aux besoins en énergie du Centre sportif.

Dans le cadre de ce projet, il est prévu de mettre en place deux pompes à chaleur côté Jura/Lausanne du restaurant afin de subvenir aux nouveaux besoins en énergie, diminués par suite de l'isolation mise en place lors des récents travaux du restaurant.

4. Coûts des travaux

Le montant des travaux se décompose de la manière suivante :

Description	Montant CHF
Travaux de génie civil et d'aménagements (3.1 + 3.2) <ul style="list-style-type: none"> - Démolition de la rampe et dépose des dallages béton. - Creuse pour pose des tubes électriques, éclairage, arrosage, chauffage, EU et EC. - Réalisation de deux regards enterrés, un pour l'arrosage et un pour l'électricité. - Démolition de l'ancienne fosse à graisse, mise en place et raccordement de la nouvelle. Y compris création d'un nouveau point de raccordement. - Réalisation des socles pour installation des pompes à chaleur. - Remplacement des couvercles abîmés. 	184'000.00
Abri poubelles (3.1) <ul style="list-style-type: none"> - Fourniture et montage de l'abri poubelle de même marque et de même finition que l'abri vélo en place au Centre sportif. 	7'400.00
Travaux paysagers (3.1 + 3.2) <ul style="list-style-type: none"> - Fourniture et plantations d'un arbre, y compris terrassement et apport éventuel de terres végétales. - Remise en état après travaux. 	7'000.00
Fosse à graisse (3.1) <ul style="list-style-type: none"> - Fourniture et pose d'une nouvelle fosse à graisse en inox. - Fourniture et mise en place de tuyaux de pompage pour vidanger la fosse à distance, y compris vannes. 	25'000.00
Sanitaire pour arrosage (3.1) <ul style="list-style-type: none"> - Reprise de l'alimentation du SAFIF et déplacement de la pompe. Y compris fourniture et mise en place de l'électrovanne maitresse et du raccordement au réseau de distribution. 	21'600.00
Sanitaire pour différents raccordements (3.1 + 3.2) <ul style="list-style-type: none"> - Raccordements en eaux froides et eaux chaudes des pompes à chaleurs au niveau du local technique des vestiaires et du local chauffage. - Modification du raccordement de l'EU dans le local technique. 	6'000.00
Pompes à chaleurs (3.2) <ul style="list-style-type: none"> - Dépose du chauffage à mazout et des cuves attenantes. - Fourniture et mise en place des nouvelles pompes à chaleurs. - Fourniture et mise en place de capots réduisant le bruit de 6 dB. - Remplacement de la batterie de ventilation. 	100'500.00
Travaux de préparation pour l'éclairage (3.1) <ul style="list-style-type: none"> - Dépose des anciens tableaux d'éclairage. - Fourniture et mise en place des nouveaux tableaux dans le local technique des vestiaires. - Fourniture et mise en place de tout le matériel pour le raccordement du réseau actuel. Y compris point online de contrôle d'allumage SALTO. 	24'300.00
Alimentation Romande Energie (3.1 + 3.2) <ul style="list-style-type: none"> - Reprise du branchement neuf par Romande Energie. - Fourniture et mise en place d'une armoire électrique en limite de propriété. 	16'000.00

Tableau et travaux électriques (3.1 + 3.2)	
- Dépose et évacuation des tableaux électriques inutilisés. - Fourniture et mise en place des nouveaux tableaux et raccordement sur le nouveau câble Romande Energie. - Raccordement électrique des pompes à chaleur.	29'000.00
Panneaux photovoltaïques (3.2)	
- Fourniture et mise en place d'une installation photovoltaïque (y compris échafaudage, fourniture et pose de support sur verrière, câblage et reprise de la ferblanterie).	88'000.00
Tableau électrique, communauté d'autoconsommation et comptage (3.2)	
- Fourniture et mise en place d'une armoire générale avec capteurs, encodeur et raccordement au système électrique principal.	32'000.00
Nettoyage de fin de chantier (3.1 + 3.2)	
- Nettoyage par une entreprise spécialisée des murs, sols et vitres.	5'000.00
Honoraires pour prestations d'ingénieurs électriques (3.1 + 3.2)	
- <u>Phase d'étude et d'exécution</u>	26'500.00
Honoraires pour prestations d'ingénieurs civils (3.1 + 3.2)	
- <u>Phase d'étude et d'exécution</u>	60'000.00
Honoraires géomètre pour établissement des plans de dispense d'enquête (3.1 + 3.2)	1'500.00
Honoraires géomètre pour cadastration (3.1 + 3.2)	2'000.00
Divers et imprévus (3.1 + 3.2) (environ 20% sur le GC et sanitaires et 10% sur le reste des travaux)	80'000.00
Total HT	715'800.00
TVA 7.7 %	55'116.60
Total TTC	770'916.60
Total TTC Arrondi	771'000.00

Répartition des coûts : remise à niveau & amélioration :

- Travaux de remise à niveau des installations techniques (3.1 & 2/3 de 3.1+3.2) : CHF 343'300.00 HT
- Travaux d'amélioration énergétique du bâtiment (3.2 & 1/3 de 3.1+3.2) : CHF 372'500.00 HT

Nous avons prévu un poste « divers et imprévus » de 20% pour les travaux de génie civil et de sanitaires. Ce pourcentage important est lié à la complexité du chantier. Le Centre sportif tel qu'on le connaît aujourd'hui a été construit en 3 étapes (la partie restaurant, puis la partie chauffage et chambres froides puis les vestiaires). Il reste peu de traces des différents réseaux posés, notamment entre la partie restaurant et la partie chambre froide. Ce poste « divers et imprévus » permettra d'éventuelles adaptations des réseaux. Nous ne pourrions réaliser ces adaptations qu'une fois la creuse effectuée.

Dans le cadre de programme d'encouragement pour favoriser la production d'énergie renouvelable, des subventions pourraient être reversées à la Commune pour :

- Les panneaux photovoltaïques de la part de la Confédération.
- Les pompes à chaleur de la part du Canton de Vaud.

5. Démarches administratives et techniques

Sous réserve de l'acceptation de la demande de crédit par le Conseil communal, après le délai référendaire usuel, les travaux en question seront soumis à une procédure de dispense d'enquête publique mais un plan d'enquête devra être établi pour être joint à la demande de permis de construire.

Toutes les demandes d'offres ont été et seront traitées conformément à la Loi sur les marchés publics, selon la procédure de gré à gré. Pour certains marchés, une procédure de gré à gré comparatif a été appliquée afin de garantir la meilleure offre.

6. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

Vu	le préavis municipal N° 73/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 771'000.00 TTC en vue de financer la mise aux normes des installations techniques du Centre sportif de Founex
Ouï	le rapport de la Commission des constructions
Ouï	le rapport de la Commission de l'énergie
Ouï	le rapport de la Commission des sports
Ouï	le rapport de la Commission des finances
Attendu	que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

D'approuver	le préavis en question
D'accorder	à la Municipalité un crédit de CHF 771'000.00 TTC
D'autoriser	la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante ou recourir à l'emprunt si nécessaire
D'autoriser	la Municipalité à amortir ce montant sur une durée de 20 ans

Ainsi approuvé par la Municipalité le 30 septembre 2019, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Debluë

la secrétaire :

Claudine Luquiers

Le Municipal responsable :

Denis Lehoux



Rapport de la Commission des Constructions sur le Préavis Municipal n° 73/2016 – 2021 Demande de crédit d'un montant de CHF 771'000.00 TTC en vue de financer d'une part la remise à niveau des installations techniques du Centre sportif et d'autre part une amélioration énergétique des bâtiments

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Constructions a été convoquée en date du 9 septembre pour une pré-presentation du préavis précité. Suite à cette rencontre, de nombreuses questions ont été posées aux responsables du projet, surtout concernant les dépenses importantes faites depuis 2015 pour des études et différents travaux liés au Centre Sportif.

Le 30 septembre, nous nous sommes retrouvés sur place avec M. Denis Lehoux, Municipal, M. Christophe Hermanjat, responsable du projet ainsi que M. Yann Le-Mercier de la société BS + R, en charge de la partie génie civil. Cette rencontre nous a permis d'avoir des explications détaillées et surtout de voir sur place la nécessité des travaux envisagés.

Le 7 octobre a eu lieu la présentation du préavis en question, suivie d'une discussion entre membres de la Commission pour se mettre d'accord sur le rapport à vous soumettre.

Résumé des travaux projetés

Remise à niveau des installations techniques

Les photos et descriptifs des pages 2 et 3 vous montrent très clairement combien les installations techniques actuelles sont en partie obsolètes et même parfois dangereuses. La présence de la pompe d'arrosage dans le local électrique fait partie de ces dangers. La reprise du réseau d'éclairage et des tableaux électriques ainsi que du réseau d'arrosage prévues devraient remédier à cette situation.

La fosse à graisse n'est plus étanche, d'où les mauvaises odeurs dont les clients du restaurant se plaignent régulièrement. Le projet prévoit le remplacement par une fosse en inox, ce qui devrait solutionner ce problème récurrent.

Amélioration énergétique du bâtiment

Il est prévu de mettre en place des panneaux photovoltaïques sur le toit des vestiaires du football et de créer une communauté d'autoconsommation pour la totalité du Centre sportif.

La chaudière à mazout actuelle qui date d'il y a 18 ans sera remplacée par deux pompes à chaleur et l'énergie produite devrait mieux correspondre aux besoins du Centre sportif. Des subventions de la part de la Confédération seraient possibles.

Conclusion

En tenant compte de la complexité technique de ce dossier, nous avons posé un maximum de questions afin d'évaluer au mieux la nécessité des travaux envisagés. Mais il est clair que nous devons faire confiance aux responsables. La visite au Centre sportif nous a permis de nous rendre compte de l'état des installations et nous a convaincu que ce projet de remise à niveau est une nécessité absolue si nous voulons éviter des pannes répétitives et paralysantes pour le fonctionnement des installations sportives et donc du Centre sportif.

Considérant les éléments précités, la Commission des Constructions vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis Municipal N° 73 / 2016 – 2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 771'000.00 TTC en vue de financer d'une part la remise à niveau des installations techniques du Centre sportif et d'autre part une amélioration énergétique des bâtiments.

Ainsi fait à Founex, le 16 octobre 2019

Pour la Commission des Constructions :

Letizia FARINE

Sandra THUNER

Cédric STERN

Nicolas PAQUIER

Philippe MAGNENAT (excusé)

Bernard CINTAS (excusé)

Caroline MULLER

Rapport de la Commission de l'Énergie concernant le préavis municipal N°73/2016 – 2021 concernant une demande de crédit de CHF 771'000.00 TTC en vue de financier d'une part la remise à niveau des installations techniques du centre sportif et d'autre part une amélioration énergétique des bâtiments

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le préavis Municipal N°73/2016-2021, nous a été présenté le 7 octobre 2019 par M. Denis Lehoux, Municipal, en présence de Monsieur Christophe Hermanjat, Chef de service Bâtiments communaux & Conciergerie et de Monsieur Adrien Vallotton, chef de service Extérieurs & voirie Déchetterie Intercommunale.

1. Introduction

Lors de l'étude effectuée pour la transformation du terrain de football côté Jura du Centre sportif, il est apparu que plusieurs installations sont obsolètes et ne répondent plus aux normes en vigueur actuellement. Cette situation présente un risque pour le fonctionnement du centre sportif, et peut potentiellement avoir des conséquences graves comme un incendie ou une inondation.

Le préavis vise à la remise à niveau de ces installations et de profiter de ces travaux pour apporter des améliorations énergétiques au centre sportif.

2. Projet

Le projet prévoit de remplacer la chaudière à Mazout, qui date de 2001, par deux pompes à chaleur situées entre les vestiaires du tennis et le restaurant. Ces deux pompes à chaleur vont se permettre de se passer de pétrole pour le chauffage de toutes les installations du centre sportif et ainsi favoriser la transition énergétique. Des conduites seront installées entre les pompes à chaleur et local technique.

Ces travaux permettront également d'installer environ 300 m² de panneaux photovoltaïques sur les toits des vestiaires de foot. Ces panneaux photovoltaïques permettront de produire l'énergie nécessaire pour alimenter les pompes à chaleur. Les câbles électriques de raccordement seront installés entre les panneaux photovoltaïques et le local technique. En supplément la Municipalité profite de ces travaux pour créer une petite chambre pour les futurs raccordements aux éclairages des terrains de football.

Un autre aspect important de ce projet est de mettre aux normes les installations électriques qui sont totalement obsolètes. En premier les installations électriques seront changées pour des installations modernes, et le local technique sera uniquement dévolu aux installations électriques ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. En deuxième ce changement permettra

d'assurer la mise en place de compteur dédié aux différents consommateurs, ce qui permettra une meilleure facturation de la part de Commune de Founex envers les différents consommateurs du site.

Ces mises aux normes permettront également d'assurer une meilleure sécurité face au danger d'incendie ou d'inondation.

3. Conclusions

La commission a pu visiter sur place les installations techniques du centre sportif. Cette visite a confirmé la vétusté du matériel. Ce projet permet correspond au vœux de la Commission de promouvoir les énergies renouvelables et ainsi diminuer la consommation d'énergie fossile de la part de la Commune.

En conclusion, la Commission de l'Energie vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter ce préavis N°73/2016-2021.

Ainsi fait à Founex le 17 octobre 2019.

Pour la Commission de l'énergie :

Ifthikar Ahmed

Bertrand Cagneux

Thomas Morisod

Alain Mermoud

Alexandre Suess

Christa von Wattenwyl

Excusé : Andreas Mueller

**Rapport de la Commission des Finances concernant le préavis municipal
No 73/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF
771'000.- en vue de financer d'une part la remise à niveau des installations
techniques du Centre Sportif et d'autre part une amélioration énergétique
des bâtiments**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité, le 7 octobre 2019, en présence de M. François Debluë, Syndic, de Mmes Audrey Barchha et Lucie Kunz, Municipales, ainsi que de Monsieur Denis Lehoux, Municipal, accompagnés de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale et de Messieurs Christophe Hermanjat et Adrien Vallotton, chefs de service.

Le préavis susnommé nous a été présenté par M. Denis Lehoux et nous avons pu poser des questions y relatives.

Préambule :

Le préavis peut se diviser en 2 types de travaux. D'une part la remise à niveau des installations techniques et d'autre part des travaux d'amélioration énergétique du bâtiment.

La répartition des coûts entre ces 2 postes est de 343'300.-, soit 48% du total, pour les installations techniques et de CHF 372'500.- pour l'amélioration énergétique, soit 52% du coût total.

Considérations

En ce qui concerne les installations techniques, les principales améliorations concernent le système électrique de l'éclairage qui doit être entièrement repris avec la pose de nouveaux tableaux électriques.

Un autre investissement concerne la séparation du système d'arrosage de l'électricité, qui est actuellement situé dans le même local. Une chambre d'arrosage est ainsi projetée entre le restaurant et les vestiaires de football.

Et enfin, la fosse à graisse actuelle sera remplacée. Celle-ci n'est en effet plus étanche et nous avons tous pu constater le problème des mauvaises odeurs qui est récurrent. Le remplacement de cette fosse permettra la suppression de celles-ci.

En ce qui concerne les travaux d'améliorations énergétiques, il est prévu la pose de panneaux photovoltaïque sur les vestiaires de football dans le but de créer une communauté d'autoconsommation, cela implique également des changements sur les compteurs et tableaux électriques actuels.

Le chauffage, actuellement à mazout sera remplacé par la pose de 2 pompes à chaleur, d'une taille plus optimale par rapport à l'installation actuelle qui est surdimensionnée.

Après l'installation de panneaux solaires sur la salle de gym au centre du village, nous continuons les investissements verts avec ces nouveaux travaux.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la commission des finances vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

D'approuver le préavis municipal No 73/2016-2021

D'accorder À la Municipalité un crédit de CHF 771'000.- TTC

D'autoriser la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante ou recourir à l'emprunt si nécessaire

D'amortir Ce montant sur une durée de 20 ans

Fait à Founex, le 30 octobre 2019

Les membres de la Commission des Finances,

Laurent Kilchherr

François Girardin

Jean Righetti

Vincent Damba

Marc Barbé

Gerhard Putman-Cramer

Andrea Rusca

Rapport de la commission des sports sur le préavis n. 73/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 771'000.00 en vue de financer d'une part la remise à niveau des installations techniques du Centre sportif et d'autre part une amélioration énergétique des bâtiments

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des sports a pris connaissance de ce préavis lors de la séance de pré-présentation du 9 septembre 2019 organisé par la municipalité, en présence de M. François Debluë, Syndic, de Mesdames Audrey Barchha et Lucie Kunz-Harris, de Messieurs Jean-Pierre Debluë et Denis Lehoux, municipaux, accompagnés de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale, ainsi que Messieurs Adrien Vallotton et Christophe Hermanjat, chefs de service. Suite aux remarques soulevées par la commission des constructions, une deuxième séance d'explication sur place a été organisée le 30 septembre à laquelle notre commission fut invité à y participer.

Positionnement

Le 7 octobre a eu lieu la présentation du préavis par Monsieur Yann Le Mercier du bureau Schenk. ainsi que par M. Hermanjat, chef de service.

Après avoir entendu les réponses aux questions posées, nous avons pu en débattre et nous positionner sur ledit préavis.

La commission des Sports s'est concentrée principalement sur la mise aux normes des aspects techniques liés à l'éclairage ainsi qu'à l'arrosage, qui permettraient de garantir un déroulement optimal des activités sportives en toute sécurité.

La mise en conformité du local technique et des installations électriques qui concernent directement la mise aux normes de l'éclairage ainsi que la qualité de l'arrosage offriraient une meilleure utilisation des équipements sportifs. Il est important de souligner que ces aménagements offrent une compatibilité avec les futurs projets de terrains.

La commission des sports s'est également intéressée à la continuité de l'utilisation de la bulle de tennis durant les travaux de réfections, et la municipalité a confirmé qu'une courte interruption de quelques jours seulement serait à prévoir.

Conclusions

La Commission des sports rappelle que le préavis No 73/2016-2021 fait l'objet d'un rapport séparé, préparé par la Commission des Finances, par la Commission des constructions, et par la Commission de l'énergie.

Au vu de ce qui précède, la commission des sports, estimant qu'il est important de garantir une utilisation des infrastructures sportives de manière optimale et en toute sécurité, vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis municipal n. 73/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 771'000.00 TTC en vue de financer d'une part la remise à niveau des installations techniques du Centre sportif et d'autre part une amélioration énergétique des bâtiments.

Ainsi fait à Founex, le 23 octobre 2019

Pour la commission des sports :

Ana CACIOPPO

Letizia FARINE

Florence WARGNIER

Nicolas PAQUIER

Simon Vaucher

Excusés :

Stefania Impellizzeri

Andreas Müller